



## BAFA: DEMANDE D'AIDE A LA FORMATION SESSION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION

LCI CNAF nº 271-95 du 31/10/1995

N° allocataire :			
	Vous avez commencé une formation pour obtenir le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur de centre de vacances et de loisirs (BAFA).  Dès confirmation de votre inscription à la session d'approfondissement ou de qualification (2° session de la formation théorique), la caisse d'Allocations familiales peut vous accorder une aide financière, quel que soit le montant de vos ressources.  Retournez-lui cette demande dûment complétée et signée dans le délai de trois mois maximum suivant votre inscription, après avoir fait remplir par les organismes compétents les trois attestations du verso.  N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives demandées. Toute demande incomplète vous sera retournée.  La caisse d'Allocations familiales.		
Quel est votre état civil ?	Votre nom Votre prénom		
	Votre date de naissance		
	Votre n° de Sécurité Sociale		
	Votre n° allocataire si vous percevez des prestations ou celui de vos parents s'ils perçoivent des prestations		
	Adresse de la caisse d'Allocations familiales qui verse ces prestations		
Quel est votre	Votre adresse complète		
adresse? (au moment de l'inscription en stage d'approfondissement ou de qualification)	Code postal Commune		
Quelle est votre	• vous suivez des études ou une formation professionnelle (lycéen, étudiant, apprenti)		
situation actuelle?	• vous êtes en activité professionnelle		
	• vous êtes sans activité professionnelle		
	• vous êtes au chômage		
	• vous êtes bénéficiaire d'un contrat d'insertion		
	• vous êtes bénéficiaire d'une allocation formation-reclassement (AFR)		
	• autre situation : [militaire appelé, arrêt d'activité pour élever un enfant]		
Déclaration	Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.		
sur l'honneur	•		
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L. 554-1 du Code de la Sécurité Sociale, Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites	risonnement e rend coupable u de fausses (Art. L. 554-1 du Vécurité Sociale, u Code Pénal). débiteur de débiteur de debiteur d		
(Art. L. 583-3 du Code de la Sécurité Sociale).	PIÈCE JUSTIFICATIVE		

## PIÈCE JUSTIFICATIVE

N'oubliez pas de joindre à cette demande un relevé d'identité bancaire ou postal.

BAFA 1 : Session de formation générale - attestation de suivi			
A faire remplir par l'organisme de formation	Je soussigné(e) qualité représentant (nom et adresse du siège social de l'organisme de formation)		
de loi mation	atteste que le demandeur désigné au recto a suivi la session de formation générale pour obtenir le BAFA		
	du au	en externat en continu en discontinu	
	Code postal du lieu du stage ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	N° d'habilitation €  Montant payé par le stagiaire €	
	A, le		
	Signature originale du représentant	Cachet de l'association	
BAFA 2 : Stage pratique : attestation de suivi			
A faire remplir par	Je soussigné(e)	qualité	
le responsable de stage		ur)	
Ü	atteste que le demandeur désigné au recto a du au	<del>-</del> • •	
	Code postal du lieu du stage   Le stagiaire a-t-il bénéficié d'une indemnit Si oui, quel montant ?   €	té de stage ? OUI NON	
	A, le, Signature originale du responsable de stage		
		L J	
BAFA 3: Attestation d'inscription à la session d'approfondissement ou de qualification			
A faire remplir par l'organisme		de formation)	
de formation	du au Code postal du lieu du stage	eation	
	A, le	Cachet de l'association	